



Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade principal des cadres relevant
du corps des infirmiers et techniciens de santé
session du 29 décembre 2019

Cadre : Techniciens de santé
Spécialité : Santé/Environnement

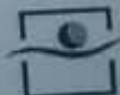
Durée : 2h00
Coefficient : 2

2^{ème} Epreuve

Instructions pour répondre sur la grille de réponses

- La grille de réponse est unique (il n'est distribué qu'une seule grille de réponse par candidat) ;
- Remplir les cases correspondantes aux informations demandées (n° CNI, centre d'examen et spécialité) ;
- Pour répondre aux 40 questions, cocher la grille de réponses la case correspondante à la ou les bonnes réponses, en mettant une croix ;
- Utiliser un stylo à bille bleu ou noir ;
- Ne pas utiliser de correcteur (blanco).

1. Quels sont les départements signataires de la décision conjointe de la gestion intégrée de la lutte antivectorielle :
 - a. La santé, l'agriculture, l'intérieur, l'université ;
 - b. La santé, l'agriculture, l'intérieur, l'environnement ;
 - c. La santé, l'agriculture, l'environnement, les bureaux communaux d'hygiène ;
 - d. La santé, l'agriculture, les associations, l'Organisation Mondiale de la Santé.
2. Laquelle parmi les conventions internationales suivantes concerne les Polluants Organiques Persistants (POP)
 - a. La Convention de Bâle ;
 - b. La Convention de Rotterdam ;
 - c. La Convention de Stockholm ;
 - d. La Convention de Minamata.
3. L'OMS a déclaré, en juin 1999 lors de la Conférence Ministérielle Santé et Environnement, « L'Environnement est la Clé d'une Meilleure Santé ». Un slogan incluant :
 - a. Des paramètres liés à la qualité des milieux ;
 - b. A l'ensemble des activités humaines ;
 - c. Aucune des 2 réponses n'est juste ;
 - d. Les 2 réponses sont justes.
4. Dans le cadre des Etudes d'Impact sur l'Environnement, il est institué, auprès de l'autorité gouvernementale chargée de l'environnement :
 - a. Un comité national et des comités régionaux d'études d'impact sur l'environnement ;
 - b. Un comité national et des comités provinciaux d'études d'impact sur l'environnement ;
 - c. Des comités régionaux et des comités provinciaux d'études d'impact sur l'environnement ;
 - d. Un comité national, des comités régionaux et des comités provinciaux d'études d'impact sur l'environnement.
5. En quoi consiste une évaluation du risque ?
 - a. Cerner les dangers et les facteurs de risque qui pourraient causer un problème ;
 - b. Mettre en œuvre des décisions pour contrôler le risque ;
 - c. Sensibiliser les personnes aux dangers et aux risques ;
 - d. Déterminer les ressources nécessaires pour prévenir un risque.
6. L'évaluation environnementale désigne l'ensemble de la démarche destinée à :
 - a. Analyser les effets sur l'environnement ;
 - b. Mesurer leur acceptabilité environnementale ;
 - c. Eclairer les décideurs ;
 - d. Défendre les opérateurs.
7. La rigidité cadavérique :
 - a. S'installe rapidement pour les viandes issues d'animaux surmenés ;
 - b. Se traduit par une viande tendre et de saveur marquée ;
 - c. Plus rapide chez les équidés que chez les ruminants ;
 - d. Aucune des réponses n'est juste.



8. Parmi les critères de choix de l'emplacement des camps d'hébergements des sinistrés en cas d'inondation on trouve le :
 - a. Choix en zones de vallée ;
 - b. Emplacement éloigné des décharges d'ordures ménagères ;
 - c. Emplacements éloignés des gîtes larvaires ;
 - d. Choix en zones industrielles et commerciales.
9. Le plan d'organisation des secours ORSEC est un plan :
 - a. Prévisionnel ;
 - b. D'organisation anticipée ;
 - c. De durée de vie de 5 ans, renouvelable ;
 - d. Adopté, par Commission Préfectorale ou Provinciale, sous la responsabilité du gouverneur.
10. Le plan ORSEC repose sur les principes suivants :
 - a. Assurer l'unité de commandement ;
 - b. Répartir les missions et coordonner l'intervention ;
 - c. Donner les moyens d'action nécessaires ;
 - d. Les 3 réponses sont justes.
11. La réduction du risque lié aux catastrophes et aux urgences collectives doit répondre aux impératifs suivants :
 - a. Une gestion des risques majeurs ; de la prévention à la réhabilitation ;
 - b. Une coordination intra santé seulement pour réduire les double-emplois ;
 - c. Une gestion efficace et transparente de l'informer ;
 - d. Un développement des ressources humaines en la matière.
12. Le règlement sanitaire international publié par l'OMS en 2005, a été adopté au Maroc en :
 - a. 2005 ;
 - b. 2007 ;
 - c. 2009 ;
 - d. 2011.
13. Parmi les attributions du Service de Contrôle Sanitaire aux Frontières on a :
 - a. La surveillance épidémiologique des voyageurs/équipages ;
 - b. La surveillance et la sécurité territoriale ;
 - c. Le contrôle des bagages, des marchandises, des conteneurs et des cercueils ;
 - d. La surveillance sanitaire des aéronefs et des navires.
14. On parle d'une Inspection Motivée pour désigner :
 - a. Tout contrôle d'établissement alimentaire nouvellement construit ;
 - b. Tout contrôle effectué selon un plan d'action préétabli ;
 - c. Tout contrôle faisant suite à une plainte ou une réclamation ou un incident sanitaire (T.I.A.C.) ;
 - d. Tout contrôle faisant suite à une réclamation de sécurité territoriale.
15. Tout concessionnaire alimentaire doit se charger de la réalisation des examens médicaux complets et obligatoires demandés par le SCSF au profit de ses employés, est-ce :
 - a. Avant leurs embauches ;
 - b. Tous les 3 mois ;
 - c. Tous les six mois ;
 - d. Tous les 2 ans.
16. Un programme d'entretien préventif des équipements doit être établi pour éviter toutes contaminations alimentaires par le matériel. Ce programme :
 - a. Doit comprendre une liste de l'ensemble des équipements ;
 - b. Doit être respecté en présence des membres du SCSF ;
 - c. Doit être effectué par un personnel qualifié dans le domaine ;
 - d. Doit comprendre les procédés et les fréquences d'entretien.
17. Le calcul de la taille de l'échantillon dans une étude épidémiologique dépend :
 - a. Du type de l'étude ;
 - b. Du niveau de précision de l'étude ;
 - c. De la nature de la population étudiée ;
 - d. D'aucune des réponses.
18. Parmi les fonctions suivantes, quelles sont les fonctions de la surveillance épidémiologique ?
 - a. La collecte de données sur la santé ;
 - b. L'analyse et l'interprétation des données de santé ;
 - c. La diffusion des données de santé ;
 - d. La mise en œuvre des mesures de lutte contre la maladie élaborées à partir de la collecte, de l'analyse et de l'interprétation des données sur la santé.

19. Pour repérer les problèmes de santé et de la sécurité au travail dans une usine, il est recommandé de :
- Procéder à l'observation du lieu de travail ;
 - Enquêter sur les plaintes des travailleurs ;
 - Fermer le chantier du travail définitivement ;
 - Examiner les fichiers d'accidents de travail.
20. Le code du travail marocain :
- Rassemble les lois et les règlements relatifs au travail dans un document unique ;
 - Fixe les principales dispositions réglementaires en matière de santé et de la sécurité au travail ;
 - Prévoit la création des services de médecine de travail dans certaines entreprises ;
 - Aucune des réponses n'est juste.
21. Les limites maximales des résidus des pesticides dans les aliments sont exprimées en :
- Pourcentage (%) ;
 - mg/l ;
 - mg/Kg ;
 - ml/Kg.
22. Prophylaxie de la cysticercose par est atteinte par la :
- Réduction de la promiscuité entre les animaux et l'homme ;
 - Epannage des eaux résiduelles brutes ;
 - Inspection systématique des viandes aux abattoirs ;
 - Assainissement des viandes parasitées moyennant la congélation pendant 10 jours à -10°C .
23. La tenue vestimentaire du personnel, en restauration collective, doit comporter obligatoirement :
- Un masque bucco-nasal ;
 - Des vêtements adaptés de couleur claire et propre ;
 - Des gants à usage unique ;
 - Une coiffe et des chaussures spécifiques.
24. Parmi les risques professionnels ci-après le ou lesquels et le ou les moins pris en charge en milieu hospitalier par les décideurs :
- Les risques biologiques, chimiques et physiques ;
 - Les risques liés à l'organisation et au temps de travail ;
 - Les risques de stress et de situation de violence ;
 - Les risques liés à l'intensification du travail et au vieillissement.
25. Parmi les moyens de prévention collective en milieu de soins :
- Des locaux adaptés par leur architecte, leur cubage et leur hygiène ;
 - L'isolement des patients infectés et contagieux ;
 - Le respect des consignes et méthodes pour la manipulation, et le traitement des déchets et du linge sale ;
 - Aucune des réponses n'est juste.
26. Le problème des déchets hospitaliers est actuellement à l'ordre du jour des priorités en matière d'hygiène. Les déchets hospitaliers à incinérer comprennent :
- Les ordures ménagères et industrielles ;
 - Les déchets infectés et les déchets anatomiques ;
 - Les déchets radioactifs ;
 - Les déchets toxiques.
27. Les facteurs favorisant les Infections Associées aux Soins peuvent être liés :
- Aux patients ;
 - A l'environnement ;
 - Aux pratiques médicales ;
 - A la durée de séjour hospitalier.
28. Les mesures d'isolement septique sont indiquées :
- Lorsque le patient est atteint d'une infection naturellement contagieuse ;
 - Lorsque le patient est porteur d'un agent infectieux susceptible de se disséminer lors des gestes de soins ;
 - Lorsque le patient est sous surveillance médicale ;
 - Aucune réponse n'est juste.
29. Le déroulement de la lutte défensive et offensive contre les vecteurs en milieu hospitalier se fait :
- Selon un planning de façon périodique ;
 - Selon une directive ministérielle ;
 - A la demande d'un service de façon systématique ;
 - Sous forme d'une campagne de lutte.

30. Des études micro-économique de calculs ont montré que les infections nosocomiales sont responsables de :
- L'augmentation de la mortalité et de la morbidité ;
 - L'augmentation de la durée moyenne de séjour ;
 - L'augmentation du coût de traitement de la maladie causale ;
 - Aucune des réponses n'est juste.
31. La norme marocaine relative au contrôle et à la surveillance des réseaux d'approvisionnement public est :
- NM 03-7-001 ;
 - NM 03-7-002 ;
 - NM 03-7-003 ;
 - Aucune des réponses n'est juste.
32. Une dérogation aux limites de la qualité de l'eau potable :
- Est une procédure réglementaire qui permet d'encadrer les dépassements des limites de qualité de l'eau potable ;
 - Ne peut être acceptée pour les polluants chimiques ;
 - La population concernée par la dérogation ne devrait être informée ;
 - Aucune réponse n'est juste.
33. Les mesures de suivi de la dérogation se font par :
- La délégation du Ministère de la Santé ;
 - Les Bureaux Communaux d'Hygiène ;
 - Le titulaire de l'autorisation ;
 - Les 3 réponses sont justes.
34. Laquelle parmi les maladies parasitaires à transmission vectorielle ci-dessous est considérée zoonotique :
- Le Paludisme ;
 - La Bilharziose ;
 - La Leishmaniose à Leishmania Major ;
 - La Leishmaniose à Leishmania Tropica.
35. Les Pesticides de Santé et d'Hygiène Publique servent à :
- Lutter contre les vecteurs de maladies seulement ;
 - Lutter contre les vecteurs de maladies et des nuisances ;
 - Lutter contre les insectes dans le milieu rural ;
 - Lutter contre les insectes et les rongeurs dans le milieu rural.
36. Quels types de dangers, reconnaît, le système général relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des produits chimiques ?
- Dangers physiques et dangers pour la santé ;
 - Dangers physiques et dangers pour l'environnement ;
 - Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement ;
 - Dangers physiques, dangers pour la santé et dangers pour l'environnement.
37. Une intoxication aigue est expliquée par :
- Une exposition à une substance toxique pour laquelle les symptômes apparaissent rapidement ;
 - Une longue exposition à une substance toxique et des symptômes n'apparaissent pas rapidement ;
 - L'accumulation du poison dans l'organisme d'une manière lente ;
 - Le produit toxique est brutalement dégradable dans l'environnement.
38. L'incubation de la rage chez le chien est en moyenne de :
- 1 à 10 jours ;
 - 2 à 6 semaines ;
 - 4 à 6 mois ;
 - Aucune des réponses n'est juste.
39. Concernant la rage :
- La rage déclarée chez l'homme et les animaux est régulièrement mortelle ;
 - La rage se traite au bout de quelques semaines ;
 - La rage déclarée n'est pas mortelle ;
 - Aucune des réponses n'est juste.
40. Le principe du Pollueur Payeur implique que :
- L'utilisateur porte la responsabilité de la qualité des Eaux Usées qu'il déverse dans le milieu naturel ;
 - L'utilisateur porte la responsabilité du coût du système d'évacuation des Eaux Usées ;
 - L'utilisateur porte la responsabilité du traitement des EU provenant de son habitation ;
 - Les 3 réponses sont justes.

Le sujet suivant à préparer

النموذج التالي للتحضير

نموذج مباراة توظيف تقني من الدرجة الثالثة - وزارة الإدماج الاقتصادي والمقاولة الصغرى والتشغيل

Modèle de concours : Technicien – 3e grade – Ministère de
l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et

www.wadifa-info.com/fr/modele-concours/390

Chaîne WhatsApp

قناة واتساب

المباريات الجديدة والنتائج كل يوم

Nouveaux concours et résultats chaque jour

www.wadifa-info.com/wa

Chaîne YouTube

قناة يوتيوب

امتحانات تجريبية بالتصحيح، بالدارجة

Examens blancs corrigés, expliqués en darija

youtube.com/@wadifainfo

Envoyer à un ami

أرسل النموذج لصديق

شارك هذا النموذج على واتساب مع من يحضر معك

Partagez ce sujet sur WhatsApp

wa.me